

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 74 (1938)
Heft: 26

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 20.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ÉDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE :

PARTIE CORPORATIVE : *Assemblée des délégués S. P. R.* — VAUD : *Admissions et démissions.* — *Place au concours.* — *En marge des participes.* — *Ecolier romand.* — *Ceux qu'on fête.* — *Dans les sections.* — GENÈVE : U. I. P. G. — MESSIEURS : *Assemblée du 15 juin.* — *Nécrologie.* — U. I. P. G. — DAMES : *Communiqué.* — NEUCHÂTEL : *Dans les sections : Neuchâtel.* — JURA : *Aux honneurs.*

PARTIE PÉDAGOGIQUE : PIERRE BOVET : *Une nouvelle manière de rédiger un programme scolaire.* — ALICE DESCŒUDRES : *La méthode de Lay pour l'enseignement du calcul élémentaire.* — ANDRÉ LAGRANGE : *Le jeu de Kim.* — OPINIONS : H. CŒYTAUX : *La partie éducative du nouveau code pénal suisse.* — INFORMATIONS. — TEXTES LITTÉRAIRES. — LES LIVRES.

PARTIE CORPORATIVE

A partir d'aujourd'hui, et jusqu'au 10 septembre, l'Éducateur paraîtra tous les 15 jours.

ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉS S. P. R.

L'assemblée des délégués de la S. P. R. eut lieu dimanche 22 mai, à Yvonand. Les autorités communales avaient gracieusement mis à la disposition du comité la spacieuse Grande salle et la séance se déroula selon l'ordre du jour dans un esprit de franche cordialité. Les divers rapports ne suscitèrent aucune discussion et furent admis sans opposition. A l'occasion d'une remarque du rédacteur du *Bulletin*, le délégué jurassien Wust, président de la S. P. J., regretta comme chacun l'absence de la chronique jurassienne dans notre organe corporatif, expliqua les raisons de cette carence et les remèdes qui allaient incessamment être portés. Il n'y a là aucun motif de bouderie ou de mauvaise humeur : c'est un simple concours fâcheux de circonstances.

La discussion s'anima quelque peu lorsqu'il s'agit de l'ordonnance du prochain Congrès et du ou des sujets qui y seraient discutés. Cette question, que d'aucuns auraient voulu renvoyer aux soins du Comité central, est bel et bien du ressort de l'assemblée des délégués, qui ne doit pas, ainsi que malicieusement un Vaudois le fit remarquer, en abdiquant ses prérogatives et ses attributions, se suicider comme s'est suicidée à la Chaux-de-Fonds l'Assemblée générale de la S. P. R. (Il est fait là allusion aux nouveaux statuts qui ne reconnaissent plus, comme organe de la Société, l'assemblée générale des membres, qui se réunissait lors des congrès). Tout d'abord : un ou deux sujets ? Les avis sont partagés ; la majorité semblerait pencher pour deux, la suppression de l'assemblée administrative accordant du temps de reste. Plusieurs voudraient que la discussion d'un seul sujet occupât

les deux jours ; une conférence par une personnalité marquante du monde littéraire, scientifique, artistique, voire politique a de nombreux partisans et de fervents détracteurs. Quant aux sujets proposés, le fond est le même si les titres varient. L'assemblée est préoccupée par le même souci : la jeunesse devant la situation politique actuelle. Qu'on l'appelle Education nationale, Education civique, Education morale, Formation du futur citoyen, le problème est le même et inquiète tous les éducateurs d'une démocratie qu'il faut maintenir dans son intégrité.

En fin de débat, la décision suivante est prise : la *Préparation de la jeunesse suisse à ses devoirs civiques* fera l'objet d'un rapport qui sera discuté le premier jour du Congrès. Ce même sujet sera traité le lendemain par une personnalité politique, dont l'exposé sera suivi d'une discussion. En outre, un concours sera ouvert entre compositeurs suisses pour la composition d'un chant du Congrès.

Cette fort intéressante séance se termina à l'Hôtel de Ville d'Yvonnand, que tous les fins gourmets connaissent, où un repas succulent fut servi. Les diverses sections de la Romande rivalisèrent de générosité pour corser le menu en offrant qui le vin, qui le café, qui les liqueurs. Les autorités communales y allèrent aussi de leur vin d'honneur et notre ancien collègue Despland, représentant de la Municipalité, nous salua au nom de cette autorité en termes excellents et fort bien trouvés.

VAUD

ADMISSIONS ET DÉMISSIONS

Pour faciliter le travail du C. C. et lui éviter des recherches fastidieuses, prière aux présidents de sections d'indiquer en toutes lettres les prénoms des collègues démissionnaires ou nouvellement admis dans la S. P. V., et l'année du brevet. Ch. G.

PLACE AU CONCOURS

Maîtresse ménagère : *Montreux* (8 juillet).

EN MARGE DES PARTICIPES

Papier. — Les élèves primaires de Vevey ont, en mars dernier, recueilli chez les particuliers le vieux papier disponible. Cette récolte, vendue dans une fabrique de Suisse allemande, a produit brut 625 fr. 60, somme dont il faut déduire le 1/10 environ pour les frais. Grâce au « vieux papier », on paiera livres et reliures fraîches pour la Bibliothèque scolaire.

Contre la tuberculose. — Ces mêmes élèves de Vevey ont, du 30 avril au 7 juin, dans les leçons de travaux manuels pour garçons et filles, confectionné des objets qui ont alimenté le *Banc des Ecoles* à

la vente de la tuberculose des 11-12 juin dernier. La recette brute a atteint 1150 fr., dont doivent se déduire 550 fr., valeur des fournitures achetées en vue de cette confection. Le travail des enfants a donc produit 600 fr. Ce beau résultat se double du plaisir qu'ont eu les élèves à faire des coutures, des tricots, des broderies avec des laines et des étoffes plus jolies que celles de l'école.

Maîtres et élèves seront tout heureux de récidiver. L. Cz.

ÉCOLIER ROMAND

L'assemblée annuelle du Comité intercantonal de l'*Ecolier romand* a eu lieu à Lausanne, le 22 juin. Les rapports de gestion et de rédaction ont donné lieu à divers échanges de vues entre les délégués présents.

Ce journal de nos enfants tire à 5500 exemplaires : c'est peu pour toute la Suisse romande. D'où vient la concurrence ? De la *Jeune Ménagère* pour jeunes filles, de *Notre Journal* publié par les groupements à tendance religieuse, des hebdomadaires français, *Semaine de Susette*, *Benjamin* et autres, qui attirent l'œil dans les vitrines et les kiosques.

L'*Ecolier romand* est-il à la hauteur ? S'impose-t-il par une valeur de fond suffisante ? Réponses diverses basées sur l'expérience personnelle de chacun de nous.

Les concours de l'année (châteaux suisses, tour de Suisse) ont eu un grand succès. Le feuilleton gagnerait à être publié en moins de temps, soit que l'œuvre soit plus courte, soit qu'on y consacre plus de pages chaque fois. La vente à part de la *Feuille pour les petits* permettra au grand *Ecolier* de s'orienter toujours plus vers les désirs des plus grands.

Si l'*Ecolier romand* portait comme titre « Mes Loisirs », ou « Jacques et Jacqueline », aurait-il plus de succès ? Au fait pourquoi ne pas ouvrir un concours dans le journal même sur ce changement possible de nom et de titre ? Du pain sur la planche pour occuper les vacances ...de la Rédaction !

L. Cz.

CEUX QUE L'ON FÊTE

Il y avait trente-cinq ans le 1^{er} juin que notre collègue Emile Nicod prenait la direction de la classe de Lignerolles. Les autorités scolaires et municipales n'ont pas voulu laisser passer cette date sans apporter au jubilaire leur témoignage de reconnaissance, leurs félicitations et leurs vœux. MM. André Werly, syndic et Vermeil, pasteur, ont fait ressortir la somme de dévouement, de travail et de patience fournie par M. Nicod, qui a donné tout son cœur à sa classe durant toute sa carrière pédagogique. Derrière les autorités, c'était toute la population qui exprimait sa profonde gratitude à celui qui a formé tant de volées d'élèves.

De belles gerbes de fleurs ont été offertes à M. et à Mme Nicod au nom de la Municipalité. Une aimable collation réunit ensuite à l'auberge communale le corps enseignant et les représentants des autorités.

Que notre collègue et sa fidèle compagne acceptent nos félicitations et nos remerciements pour le travail accompli. Ch. G.

DANS LES SECTIONS

Orbe. — Prochaine *leçon de gymnastique*, le 4 juillet à 17 h. 15. (Direction C. Bucher.)

Nyon. — *Cours de gymnastique. Dames* : jeudi 7 juillet, à 18 h. *Messieurs* : lundi 11 juillet, à 17 h., au local habituel.

GENÈVE

U. I. P. G. — MESSIEURS

COMPTE RENDU

de l'assemblée générale du 15 juin 1938.

Assemblée nombreuse en notre local de Longemalle sous la présidence de C. Duchemin, qui rend compte de son entrevue avec M. le directeur de l'Enseignement primaire au sujet du règlement des examens de stage. Nous ignorions l'élaboration du nouveau règlement adopté en 1937 par le Conseil d'Etat. Certaines dispositions nouvelles nous ont surpris et l'U. I. P. G. se propose d'en faire une étude approfondie. Notre collègue Uldry a été notre délégué aux examens de stage (1^{re} année).

Notre président a représenté l'Union lors de la célébration du 30^e anniversaire de la Fédération des Colonies de vacances, ainsi qu'à l'ouverture de l'Exposition d'écriture et de dessin à l'Ecole du Mail.

Une délégation de notre Comité s'est rendue à l'invitation de l'Amicale des Ecoles enfantines qui avait entendu quelques jours auparavant les représentants du S. C. N. E. O. Nos collègues exposèrent très objectivement les diverses phases de notre conflit et nous pouvons affirmer que nos collègues de l'Ecole enfantine apprécieraient notre conduite dans cette affaire.

Par l'organe de leur présidente, Mme Maystre, elles demandèrent que des rapports plus étroits soient créés entre nos associations, et permettent, le cas échéant, une conjugaison de leurs efforts. Notre président déclara que notre Union était toute disposée à une entente à ce sujet.

Notre collègue Frick a été chargé du courtage de la publicité pour le *Bulletin corporatif*. Dès cet automne, soit après entente avec la S. P. R., Frick pourra se mettre à l'ouvrage.

Nos statuts ont été mis au point et seront encartés dans l'un de nos prochains bulletins.

A titre d'essai, deux voyages scolaires de vacances ont été organisés et nous espérons qu'ils connaîtront un plein succès. Nous nous sommes assuré l'appui du Département qui a applaudi à cette initiative.

Elections. Notre président a été désigné comme 3^e délégué à la Fédération des fonctionnaires, et notre collègue Bøesterli junior remplacera notre regretté Louis Richard au sein du Comité.

Enfin, Servettaz et Cornioley exposent le travail de la commission des épreuves. Il s'ensuivit une discussion très intéressante qui permettra à la Commission de nous présenter en septembre son rapport définitif. L. S.

NÉCROLOGIE

† **F. Fossé.** — Jeudi 23 juin, une foule considérable assista aux obsèques émouvantes de notre regretté collègue, Francis Fossé, maire de Perly-Certoux.

Tour à tour, les divers orateurs rappelèrent les mérites du regretté défunt. Notre président, C. Duchemin, s'attacha tout spécialement à souligner les qualités éminentes de ce brillant pédagogue qui en 1933 se vit contraint par la maladie à prendre une retraite prématurée. Il rappela également l'intérêt que portait F. Fossé à nos organisations corporatives ainsi qu'à la C. I. A. dont il fit partie du Comité.

La foule, visiblement émue et attristée, rendit ensuite les honneurs à ce brave citoyen qui, en qualité d'instituteur, puis de magistrat, se donna sans compter pour sa chère commune. L. S.

U. I. P. G. — DAMES

COMMUNIQUÉ

Pour le Congrès de 1940.

Préparation de la jeunesse à ses devoirs civiques, tel est le sujet d'étude choisi pour le congrès de 1940. Question actuelle et très discutée qui suscitera certainement un vif intérêt.

Nous espérons que notre section aura, elle aussi, un rapport à présenter.

Toutes les collègues que ce problème préoccupe, qui possèdent de la documentation ou qui auraient des suggestions à proposer, sont priées de bien vouloir s'annoncer à Mme Borsa.

J. M. L.

NEUCHÂTEL

REVUE DES SECTIONS

Section de Neuchâtel. — Président : *Max Béguin.*

Le 8 mai 1937, *excursion géologique* dans les Gorges de la Reuse, sous la direction de M. Adolphe Ischer. Difficultés nombreuses pour obtenir, à temps, les inscriptions. Une pluie diluvienne a contrarié cette expédition scientifique.

En juin, une course en bateau-moteur, à l'Île Saint-Pierre, ne peut avoir lieu, faute de participants.

Le 16 septembre, assemblée générale extraordinaire consacrée à la question de la revision des statuts.

Le rapport mentionne ensuite la part très grande que la section a prise pour organiser la réunion trisannuelle de la S. P. N.

Le 18 novembre, M^{me} Grezet-Perregaux donne un récital littéraire fort goûté et applaudi.

Le 16 décembre, conférence de M. Quartier-la-Tente, pasteur à Neuchâtel, sur les Sept merveilles du monde. « Notre conférencier, lisons-nous, est non seulement un érudit, mais encore un artiste et un philosophe. Les superbes clichés en couleurs, dus à sa main, ajoutent au charme de l'exposé. »

Le 20 janvier 1938, M. Adolphe Ischer parle du Creux-du-Van et des Gorges de la Reuse. « Que c'est merveilleux ! s'écrie M. Béguin. Sans effort, sous le charme du récit, nous escaladons pierriers, arêtes, échelles et cheminées ; nous campons, nous passons des veillées délicieuses au chalet tout en parlant botanique, géologie, sciences naturelles. »

M. Ad. Ischer a de plus donné un cours de botanique bien fréquenté. La flore des environs de Neuchâtel a été plus particulièrement étudiée.

En septembre, le cours reprend. Mais après deux leçons consacrées à la microscopie, il faut abdiquer, car les nombreuses obligations des participants empêchent ces derniers de s'entendre pour le choix d'un jour qui convienne à chacun.

Notons pour finir les réflexions que voici : « Toutes nos séances ont attiré un auditoire nombreux ; c'est un succès qui est dû pour beaucoup à la personnalité des conférenciers. »

« Les excursions, par contre, laissent rêveur ! C'est un grand souci d'organiser une sortie ; il y a parmi nous des âmes timorées qui, jusqu'à la dernière minute, ne peuvent prendre de décision. Il faudrait cesser, à l'heure du départ du train ou de l'autocar, d'annoncer que l'on retire son inscription. Que votre oui soit oui !

Le comité a eu cinq réunions. En juin, celui-ci a été sollicité de donner son appui moral à l'œuvre locale de secours aux enfants d'Espagne. Le comité a cru sage de décliner l'invitation et de rester dans une stricte neutralité.

Un instituteur a démissionné en donnant comme motifs son éloignement du chef-lieu et son manque d'intérêts pour les séances de la Pédagogique. M. Max Béguin remarque avec raison : « Ces motifs n'empêchent pas l'intéressé de faire acte d'esprit corporatif. Nous ne pouvons que blâmer l'attitude de ce collègue ».

J.-Ed. M.

EXPOSITION SCOLAIRE PERMANENTE

Nos locaux seront fermés pendant la période des vacances d'été, soit du samedi 16 juillet au samedi 27 août.

Les abonnés qui désirent faire provision de lecture pour les vacances, peuvent donc encore se la procurer le *samedi 9 juillet*, dernier délai.

M. M.

JURA**AUX HONNEURS**

Dans l'*Ecole bernoise* du 25 juin, le rédacteur de la partie française, G. Mœckli, maître au progymnase de Delémont, prend congé de ses lecteurs : G. Mœckli vient d'être nommé conseiller d'Etat du canton de Berne. Nous présentons au nouveau magistrat nos plus vives félicitations, le priant d'en transmettre une partie à son père, notre vaillant collègue et ami, le vieux lutteur Théo Mœckli. *Réd.*

Le même numéro de l'*Ecole bernoise* publie l'allocution que le nouveau conseiller d'Etat a prononcée à l'assemblée des Délégués de la S. I. B., le 18 juin dernier. « ... Je vais quitter, dit-il, mes chers collègues après presque 30 ans passés à l'école, dans l'enseignement, dans une vie d'une condition simple et modeste, mais 30 années néanmoins qui auront été parmi les plus belles de mon existence, qui ne m'ont pas procuré le bonheur parfait inaccessible aux humains, mais le contentement que l'on éprouve quand on ne travaille pas uniquement pour la satisfaction de ses besoins matériels, mais pour accomplir sa tâche, le contentement qu'éprouve tout bon ouvrier en présence de l'œuvre accomplie avec amour...

» ... Je connais la vie de l'instituteur, je suis l'aîné d'une famille d'instituteur de dix enfants, tous élevés honorablement dans des conditions difficiles par un père, simple instituteur d'il y a 40 ans... Je n'oublierai jamais d'où je viens. C'est dire que je me ferai un devoir et un honneur de défendre le corps enseignant et l'école lorsqu'ils seront injustement pris à partie et attaqués, et que je soutiendrai, autant que faire se pourra, les efforts tentés pour améliorer le sort du corps enseignant et les conditions dans lesquelles l'école doit travailler et se développer.

» ... Je considère que notre école populaire, fondée il y a 100 ans, l'école publique et neutre, pour laquelle notre peuple a consenti et consent de lourds sacrifices financiers, cette école populaire, publique et neutre est celle qui convient, dans ses principes et son statut, à notre peuple bernois. Je serai un défenseur irréductible de cette institution, de cette école qui unit les citoyens au lieu de les diviser, qui les groupe au lieu de les parquer, qui leur apprend à se connaître et à s'estimer, qui leur enseigne la tolérance et non le

sectarisme. C'est notre école, facteur d'instruction et d'éducation de la jeunesse, de développement du cœur et de l'âme, d'émancipation de l'intelligence, cette école, un des fondements de notre Etat libre et démocratique, ouvert à tous les vents de l'esprit, pourvu que ce souffle de l'esprit soit un souffle de progrès, de justice et de liberté !...»

INFORMATIONS CHEZ NOS VOISINS

Belgique. — Dans l'*Etincelle*, organe de la Société des Instituteurs socialistes, le secrétaire général Jansen revendique pour les écoles primaires les mêmes vacances que celles dont jouissent les écoles secondaires. « Il (l'instituteur) exerce ses fonctions dans des conditions souvent pénibles ; il est astreint à un horaire chargé ; il doit enseigner toutes les branches ; il est obligé parfois d'assumer gratuitement des besognes supplémentaires : la surveillance des repas de midi notamment, et, de plus, les vacances qui lui sont accordées sont insuffisantes pour lui et pour ses élèves. Les enfants des écoles communales ont autant de droit au repos que les élèves des autres établissements d'instruction... Nous demandons, conclut Jansen, pour tous les enfants, les pauvres comme les riches, pour ceux de la bourgeoisie et pour ceux de la classe ouvrière, deux mois de vacances en été et la semaine anglaise. »

— La Société des Instituteurs socialistes a tenu son Congrès les 11, 12 et 13 avril derniers et, d'après la Feuille mensuelle d'information de la F. I. A. I., a adopté le programme minimum suivant : 1. Traitement 16 000 fr. à 32 000 fr. pour l'enseignement primaire ; minimum de salaire 1500 fr. par mois comme moyen d'existence à tous les débutants. 2. Minimum 20 élèves, maximum 25 par classe. 3. Droit à l'assurance-chômage. 4. Liberté d'opinion et reconnaissance syndicale. 5. Unification des vacances dans tous les ordres d'enseignement.

En vue de la réalisation de ce programme, le Congrès adresse un appel à toutes les catégories du personnel enseignant, tant public que privé, préconisant les moyens suivants : élargissement et organisation du Front commun par la création de comités d'action dans chaque arrondissement scolaire ou centre important. Campagne pour la défense de l'autonomie communale ; campagne intensive pour le rassemblement des forces démocratiques du pays sur un programme défendant les revendications vitales de tous les travailleurs, les libertés constitutionnelles et la paix par l'assistance mutuelle.

COLLÈGUES, pour vos courses de classe, choisissez les buts indiqués par les annonces de votre journal.

PARTIE PÉDAGOGIQUE

UNE NOUVELLE MANIÈRE DE RÉDIGER UN PROGRAMME SCOLAIRE

Le document que voici se rattache aux efforts qui se font aux Indes en ce moment, sous l'influence de Gandhi, pour donner aux écoles de village un programme vraiment en rapport avec les intérêts et les besoins des écoliers et de leurs familles. On pourrait le commenter longuement, mais il me paraît par lui-même suggestif et évocateur.

Pierre BOVET.

Minimum de ce que doivent savoir et savoir faire des élèves qui quittent l'école primaire.

A. Savoir s'orienter.

1. dans l'espace : Savoir, d'après un plan donné retrouver un site précis en ville ou à la campagne.
2. dans le temps : Savoir calculer le temps nécessaire pour parcourir une certaine distance ou exécuter une commission simple.
3. dans les dimensions et la quantité : Savoir compter, mesurer, peser, en unités décimales usuelles. (L'anglais dit : « simples et décimales »).
4. dans les qualités : Savoir juger approximativement la qualité d'objets de première nécessité.
5. dans les institutions publiques et sociales : Savoir faire une enquête sur une institution publique ou d'utilité publique.
6. dans toutes les formes de locomotion et de transport et les lois qui s'y rapportent : Savoir se servir des trains, des omnibus, des trams, de la poste, du télégraphe et du téléphone.

B. Savoir s'exprimer.

1. Savoir tracer le plan d'un village, d'une maison, d'une rue, d'une ferme, d'un jardin.
2. Savoir dessiner des objets simples.
3. Savoir préparer un rapport sur quelque chose qu'on a fait.
4. Savoir établir le plan de quelque chose qu'on se propose de faire.
5. Savoir rendre compte de quelque chose qui s'est passé.
6. Savoir préparer un budget détaillé.
7. Savoir chanter en chœur, ou en solo, des chants simples.
8. Savoir raconter une histoire simple, et faire une courte allocution.

C. Pour la santé.

1. Savoir prendre pour soi et pour autrui les précautions d'hygiène nécessaires, et prêter les premiers secours.

2. Savoir désinfecter, ventiler et maintenir propre la maison et ses abords.
3. Savoir raccommoder, nettoyer et laver ses vêtements.
4. Savoir en cas d'épidémies et de maladies domestiques administrer les mesures préventives.

D. Pour la vie pratique.

1. Savoir faire de petites réparations aux bâtiments, aux meubles, aux outils et ustensiles avec les outils courants d'un charpentier et d'un forgeron.
2. Savoir se servir du gaz et de l'électricité.
3. Savoir préparer un repas ordinaire et faire ou raccommoder une pièce de vêtement.
4. Savoir démonter, nettoyer, assembler des machines simples, telles qu'une bicyclette, une machine à carder, un semoir.
5. Savoir jouer les jeux nationaux courants.

E. Pour les champs.

1. Savoir prendre soin des animaux domestiques et des plantes.
2. Savoir travailler aux champs, au verger, au potager, suivant ses forces physiques et mentales.

F. Pour la science.

1. Savoir observer exactement et systématiquement certains phénomènes.
2. Savoir recueillir systématiquement des faits en rapport avec un sujet donné.
3. Savoir se servir d'un dictionnaire, d'un catalogue, de journaux, d'un calendrier, d'un bottin.
4. Savoir tirer profit d'un musée, d'une exposition, d'une bibliothèque.

G. Pour la communauté.

1. Savoir prendre part à une assemblée générale et la diriger, rédiger et présenter un procès-verbal, y tenir la place d'un membre, d'un président, d'un secrétaire.
2. Savoir individuellement ou collectivement remplir diverses obligations sociales, par exemple, dans une assemblée ou un conseil communal, une coopérative, une société de village ou d'utilité publique.
3. Savoir se conduire suivant les règles de la politesse et les lois de l'étiquette.
4. Savoir organiser, et faire réussir une cérémonie sociale ou religieuse : fêtes, foires, réunions récréatives.
5. Savoir organiser quelque chose d'instructif : exposition, affiche manuscrite, revue, journal, causerie avec projections.

H. Pour gagner sa vie.

Savoir gagner 15 à 20 Roupies par mois par un travail manuel productif.

LA MÉTHODE DE LAY POUR L'ENSEIGNEMENT DU CALCUL ÉLÉMENTAIRE

Il est évident que, étant donné notre système décimal, toute l'étude de l'arithmétique repose sur la connaissance parfaite des dix premiers nombres : il faut que l'enfant possède, pour ainsi dire dans sa chair et dans son sang, ces différentes quantités, leurs décompositions, leurs rapports. Rien n'est aussi propre à atteindre ce but que la Méthode de Lay, un pédagogue allemand, auteur de « Führer durch den ersten Rechnenunterricht ». Nous n'y revenons pas en détail, puisque nous en avons entretenu plus d'une fois les lecteurs de l'*Educateur*. Rappelons que Budd Howell, auteur américain, dans une revue très complète de l'enseignement du calcul, préconise la Méthode de Lay, comme ce qui lui est apparu de plus clair pour l'enseignement du calcul élémentaire.

Il est un fait reconnu par la science, c'est que la plupart des hommes — et par conséquent des enfants — appartiennent au type visuel : c'est par les yeux plus que par les oreilles que les connaissances parviennent à leur entendement. Faisons donc appel au sens de la vue pour établir solidement les premières notions de nombre chez les jeunes élèves. Et, parmi les procédés visuels, choisissons celui que Lay, après une série de recherches expérimentales minutieusement étudiées, reconnut *par l'expérience*, comme donnant les meilleurs résultats. Ce n'est pas difficile : il s'agit de présenter les nombres sous forme d'images quadrangulaires, $\begin{array}{ccc} 00 & 00 & 00 \\ 00 & 00 & 00 \end{array}$. Voici le nombre 12.

Des recherches de laboratoire ont aussi prouvé expérimentalement que l'enfant ne perçoit parfaitement distinctement que le nombre 3, présenté en série : j'ai aussi fait l'expérience que nombre de grands élèves et d'adultes confondent déjà 4 et 5 objets en lignes. Or, grâce aux figures quadrangulaires, nous percevons d'un seul coup 12, comme 3 fois 4, aussi nettement que 3 objets alignés. Vous pouvez vous procurer chez Schweitzer, Winterthur, pour une somme très modique, des jetons de 2 cm. et demi de diamètre, extrêmement attrayants, en 10 couleurs, au moyen desquels vous pourrez faire compter des groupes d'élèves. Avec des enfants normaux, les premiers nombres étant acquis parfaitement, on pourra commencer par 4 ou par 5 la décomposition des nombres.

1) *Concrètement* : l'enfant verra une partie du nombre, l'autre et le total. Il reproduira par le dessin ces différentes décompositions, avec les formules qui les représentent ; le dessin et le coloriage sont bien faits pour lui mettre solidement dans la tête ces notions fondamentales.

2) *Demi-abstraction*. Comme suite aux exercices purement concrets, et avant de passer à l'abstraction, on présentera aux enfants — toujours sous la forme quadrangulaire — 5, 2, 6 objets sur 8,

par exemple : il devinera combien manquent pour faire 8. Le complément du nombre est donc à réaliser abstraitement, ainsi que le nombre entier ou total. De même dans l'exercice écrit qui suivra.

3) Ainsi acheminé, si peu que l'enfant soit normal, il parvient sans difficulté à travailler *abstraitement*, à écrire seulement en chiffres toutes les décompositions d'un nombre donné.

Il ne sera pas inutile, une fois parvenu au nombre 10, de reprendre toutes ces combinaisons, à partir de 4 ou 5 une seconde fois. Tout l'avenir dépend de ce premier travail de base.

Le *passage de la dizaine* suppose, en effet, une connaissance parfaite de toutes ces décompositions. Combien ne voit-on pas d'enfants compter sur leurs doigts 13 ôté 6, — tandis que les élèves entraînés à ce travail de décomposition « verront » le 13, dont on ôte 3 noirs et 3 blancs, reste 7. Je dis « verront », car, — chose remarquable —, les enfants continuent à voir les images quadrangulaires, lors même qu'ils n'ont plus d'objets entre les mains — au moins jusqu'à ce que ce travail les fasse aboutir au calcul purement abstrait.

Pour plus de détails, je renvoie à un volume fort employé au Brésil, en Espagne ou dans les campagnes de France comme à Paris, mais à peu près ignoré chez nous, tout plein d'indications pratiques pour l'enseignement élémentaire, mon ouvrage l'« Education des Enfants arriérés » ; la 3^e édition, plus complète sur ce sujet que les précédentes.

C'est parce que j'ai vu nombre d'enfants « sauvés » de l'incompréhension arithmétique totale par la méthode de Lay, que je la recommande fortement à mes collègues. Qui n'a pas un ou deux cancren en arithmétique ? Mon expérience me permet d'affirmer que, si les mystères du calcul sont accessibles à certains enfants, ils le sont par cette voie, fondée sur ce que la psychologie nous a appris de certain sur le fonctionnement de l'intelligence infantine.

Alice DESCŒUDRES.

LE JEU DE KIM (Education sensorielle.)

Les élèves sont assis à leur place habituelle, une ardoise devant eux. Sur un plateau quelconque, vous déposez quelques objets les plus hétéroclites possible et en nombre variable suivant l'âge et l'entraînement des élèves. On commence habituellement par cinq objets : un trousseau de clefs, un sifflet, un porte-monnaie... etc. Les élèves ne peuvent voir ce que vous avez disposé sur le plateau. Vous passez rapidement dans les rangs de façon que les objets soient exposés à la vue de chaque élève une ou deux secondes au plus. Les élèves écrivent la liste des objets qu'ils ont vus. Les résultats sont tout à fait surprenants : les enfants voient des objets imaginés ; ne voient qu'une partie des objets exposés, ou même ne voient rien du tout.

Par la suite, on peut compliquer l'exercice en mettant sur le plateau un plus grand nombre d'objets, en mettant des objets de même nature, des pièces de monnaie de diverses valeurs, des crayons de différentes couleurs,etc.

Ce n'est peut-être pas là de l'éducation physique proprement dite : c'est du moins de l'excellente éducation sensorielle dont les bienfaits se retrouveront vite dans l'acquisition des divers enseignements.

André LAGRANGE. (*L'Ecole et la Vie extr.*)

OPINIONS

LA PARTIE ÉDUCATIVE DU NOUVEAU CODE PÉNAL SUISSE

De nombreux articles ont été écrits dans les journaux pour et contre le nouveau code pénal suisse ; les citoyens ont reçu à domicile le texte de cette œuvre juridique importante, mais combien ont eu le courage de le lire en entier ?

Le code pénal doit être étudié non pas sous l'angle politique mais sous l'angle moral et social ; c'est pourquoi les éducateurs ont le devoir de connaître ce qui est prévu dans les cas où les enfants sont coupables et victimes.

Ce code a été conçu par des professeurs, donc des éducateurs, qui ont compris que punir n'est pas suffisant mais qu'il faut rééduquer. Le meilleur moyen pour relever le coupable, c'est de lui donner le sentiment d'être utile par son travail qui sera conforme à ses aptitudes et qui lui permettra de gagner sa vie après sa libération.

Dans les cas de libération conditionnelle, un patronage est prévu pour la surveillance ; le libéré devra suivre certaines règles de conduite, telles que l'obligation de s'abstenir de boissons alcooliques.

Pour les alcooliques, la guérison pourra s'effectuer dans des asiles spéciaux après l'exécution de la peine.

Pour éduquer, il faut développer les énergies spirituelles et intellectuelles ; c'est pourquoi dans tous les établissements les détenus pourront fréquenter le service divin, recevoir une assistance spirituelle et lire les livres d'une bibliothèque.

Quelles sont les dispositions relatives aux enfants ?

Jusqu'à six ans, l'enfant appartient complètement à la famille mais de six à quatorze ans, il est soumis aux dispositions du code.

En cas de faute, des enquêtes sont prévues ; l'enfant peut être mis en observation pendant un certain temps.

Si l'enfant est moralement abandonné, il sera placé dans une famille digne de confiance ou dans un établissement d'éducation.

Si l'état de l'enfant exige un traitement spécial, ce qui est le cas pour les malades mentaux, les faibles d'esprit, les aveugles, les sourds-muets, les épileptiques, le nécessaire sera prescrit par l'autorité compétente.

Pour les adolescents de quatorze à dix-huit ans révolus, on appliquera des mesures spéciales. Dans les cas graves, les coupables seront internés dans des maisons d'éducation.

Dans les cas moins graves, les sanctions sont la réprimande et l'amende.

Pendant la détention, l'adolescent sera astreint à un travail approprié et aura l'obligation dans certains cas d'apprendre un métier.

Pour les mineurs de dix-huit à vingt ans, les peines comparativement aux adultes sont adoucies ; ces condamnés seront séparés de tous les détenus majeurs.

Ceux qui serviront des boissons alcooliques qui pourraient nuire à des enfants de moins de seize ans seront punis.

Les actes contraires à la pudeur peuvent être punis pour les adultes jusqu'à cinq ans de réclusion.

Le code prend la défense des faibles d'esprit et des enfants de moins de seize ans dans les questions de moralité.

Les souteneurs seront punis de réclusion ; la peine peut être de dix ans au plus si le coupable livre à la prostitution une personne mineure.

La propagande de la littérature immorale est interdite auprès des enfants.

La violation du neuvième commandement du Décalogue (loi de Moïse) est punie. « Tu ne commettras pas d'adultère ».

Il est normal que la justice humaine punisse les délits qui violent la volonté divine.

La croyance en Dieu est protégée par le nouveau code.

Celui qui commet un délit en état d'ivresse n'est pas considéré comme innocent.

Les animaux sont protégés contre les mauvais traitements.

Ceux qui cherchent à entraver l'activité d'un fonctionnaire dans son travail professionnel sont punis.

Le principe de l'entr'aide sera appliqué dans les cantons pour la création des établissements chargés de recevoir les délinquants ainsi que les buveurs pendant la période de cure.

Pour le vote du 3 juillet, nous prions les éducateurs de choisir le bulletin qui assurera le maximum de garanties au point de vue social et moral.

H. COEYTAUX.

INFORMATIONS POUR LES ENFANTS D'ESPAGNE

Il n'est pas un éducateur qui, à la lecture des journaux relatant les ravages causés par les bombardements aériens, ne se soit demandé : Et les enfants ? Cette demande, il se l'adresse avec

l'angoisse d'un homme pour qui l'existence des enfants est d'une valeur immense.

Que deviennent les enfants ? La réponse est simple et cruelle : ils souffrent, et doublement. Ils souffrent dans leurs cœurs et dans leurs corps. Réunis dans des camps, séparés de leurs parents, ils vivent la vie incomplète que mènent tous les enfants loin du foyer familial. Et puis, ils endurent des privations sans nombre, créées par la pénurie des denrées alimentaires.

En leur faveur, des appels ont été lancés. Des appels ont été entendus. Mais ce sont des milliers et des milliers d'enfants qu'il faut secourir. Chaque jour, l'action de secours entreprise se voit sollicitée.

Le groupe de Puigcerda, fondé depuis février 1937, abrita d'abord une centaine d'enfants. Depuis quelques mois, il s'est chargé de nouveaux homes rendus indispensables par l'afflux des enfants en Catalogne. A Alba de Ter, à La Sella, à Puigcerda, à Angles, ses maisons abritent près de 400 enfants. Certains, depuis des mois, n'avaient eu qu'un repas par jour. Il faut les alimenter, les vêtir ; il faut les soutenir.

Les Educateurs de Suisse romande ne sauraient rester indifférents à tant de misère. Au-dessus des questions politiques, il est des gestes humains qui honorent, des générosités qui sont dignes. Des enfants souffrent de la faim ; aidez-nous à les secourir. Tous les vivres qui nous sont confiés servent uniquement à nourrir les protégés de nos homes. Tous les dons nous servent à acheter des vivres. Adressez-les nous, avant vos vacances, dès aujourd'hui. Des enfants vous remercieront.

Comité de Puigcerda, affilié au Comité suisse d'aide aux enfants espagnols, 14, Boul. James-Fazy, Genève. Cpte chèques : Bouffard I.6372.

COURS DE VACANCES POUR JEUNES SUISSES ROMANDS A ST-GALL

Le canton et la ville de St-Gall organisent cette année aussi durant les mois d'été (juillet à septembre) des Cours de vacances officiels pour l'étude des langues à l'*Institut de jeunes gens sur le Rosenberg, près St-Gall*. Ces cours ont pour but de procurer aux jeunes Suisses romands ainsi qu'aux fils de Suisses à l'étranger un séjour agréable en même temps que tonifiant dans les préalpes de la Suisse orientale et de leur fournir l'occasion d'étudier et de pratiquer les langues modernes dans des cours spéciaux ainsi que dans la conversation quotidienne entre camarades. Ils visent à remplir une mission tant pédagogique que patriotique.

Pour plus amples renseignements s'adresser à la Direction de l'« Institut sur le Rosenberg », près St-Gall.

TEXTES LITTÉRAIRES LE FAUCHEUR

Je le vois de loin, qui avance à petits pas glissés, la jambe droite pliée, la gauche presque tendue et un peu en arrière. Ses sabots marquent deux raies parallèles. La faux coupe de droite à gauche, d'un trait rapide et sûr ; puis elle revient, la pointe levée, et, du dos, caresse l'herbe suivante qui va tomber. Tantôt elle siffle, légère ; tantôt elle grince, et çà et là, par le pré, de grandes herbes frissonnent.

JULES RENARD : *Le Vigneron dans sa Vigne.*

Mercure de France.

LA MOISSONNEUSE-LIEUSE

Jacques et Suzette entendirent la voix ferme de leur père qui contenait les chevaux, et, l'apercevant sur le siège de la moissonneuse, ils poussèrent des cris de joie... Les épis serrés formaient un carré qui diminuait à chaque tour de roue. Une scie coupait les épis, un tablier les recevait, un élévateur amenait sur un plan incliné les gerbes jusqu'à une lieuse. Les gerbes liées tombaient de côté sur le sol. Baptiste et un ouvrier ramassaient les gerbes, les disposaient de place en place, debout, les épis en haut.

A. LIGNY : *En route pour la vie.*

Armand Colin, édit.

LES LIVRES

Le 66^e annuaire de la Société suisse des Professeurs de l'Enseignement secondaire vient de paraître chez H. R. Sauerlander et Cie, à Aarau (1 vol. de 184 p., prix 5 fr.)

Ce volume contient le compte rendu de la 75^e assemblée annuelle de la Société suisse des Professeurs de l'Enseignement secondaire, tenue à Baden en 1937. On y trouvera le texte intégral de l'allocution présidentielle, par M. Th. Reber, professeur à Zurich, ainsi que les rapports de MM. F. Enderlin, directeur à Zurich (« Hochschule und Gymnasium ») et L. Meylan, directeur à Lausanne (« L'école pour les écoliers »). On pourra y lire soit le texte, soit des résumés substantiels des travaux présentés. Relevons en particulier, au procès-verbal de la Société des Philologues classiques, la conférence, reproduite *in extenso*, de M. A. Debrunner, professeur à l'université de Berne, sur ce sujet : « Der Bildungswert der Sprachbetrachtung ».

Blanc sur noir, par Lucien Gérard. Fernand Nathan, éditeur, Paris.

C'est pour faciliter au maître le dessin au tableau noir que l'auteur a écrit ce volume. L'analyse des formes, surfaces et lignes directrices montrera comment on arrive sans talent spécial à reproduire des animaux et des objets au moyen d'un bâton de craie. Des planches très explicites accompagnées d'un court commentaire guident le dessinateur dans l'exécution du dessin. Les textes et les illustrations de certaines pages peuvent fournir les éléments d'excellentes leçons de vocabulaire, notamment en ce qui concerne certaines techniques.

Alb. R.

COURSES D'ÉCOLES ET DE SOCIÉTÉS

Les Pléiades sur Vevey 1400 mètres

Magnifique excursion à 1 h. de Vevey par la ligne Vevey-Blonay-Les Pléiades. Nombreuses promenades. Sous-bois et flore superbes. Renseignements sur taxes réduites pour sociétés et écoles auprès de toutes les gares et à la Direction C. E. V. à Vevey. Téléphone 52.922. Buffet-Restaurant au sommet.

LA GRUYÈRE But de courses pour sociétés et écoles

Billet collectif à prix réduit au départ de toutes les stations C.F.F. **Grandes facilités pour trains spéciaux.** Services d'autocars pour excursions dans toutes les directions. S'adresser à la Direction des Chemins de fer électriques de la Gruyère à Bulle, téléphone 85, ou à la Société de Développement de la Gruyère, à Bulle.

SALANFE (Valais) 1914 m. But idéal pour courses d'écoles en montagne. Ouvert du 1er juin au 1er octobre. Pour écoles : soupe, couche sur paille, café au lait Fr. 2.—, par élève. Salles chauffées. Dortoirs séparés, très propres et très aérés. Tél. Salanfe 62.882. Coquoz Frères & Cie, prop. Hiver Salvan 62.935. Membre du C.A.S.

Hôtel du Cervin, à St-Luc

dans le pittoresque Val d'Anniviers avec son magnifique belvédère, La Bella-Tola (3090 m.) course classique pour écoles. Arrangements. Téléphone 3 Rossier et Gard, propr.

VACANCES! BONNES PENSIONS

LA PRAZ (Vaud)

Pension recommandée — Vue — Forêts — Vergers — Prix modérés
Mme BARDET, propr.

LE TRÉTIEN ¹⁰⁰⁰/_m Hôtel Dent du Midi

Valais. Ligne Martigny-Chamonix. — Vacances d'été idéales. — Cuisine très soignée et abondante. — Pension et chambre avec eau courante depuis 6 fr. — Prospectus, référence. Tél. 62.916. — Vve Gross et fils, propr. — But de promenade pour écoles. Visite des Gorges du Triège (même adresse).

Maître secondaire zurichois

passerait ses vacances chez collègue vaudois. Milieu tranquille et distingué désiré. Offres Rédaction du Bulletin

VACANCES! BONNES PENSIONS

LALLY, Les Pléïades HOTEL-PENSION "LES SAPINS"
Pension Fr. 6.-, 7.- par jour Alt. 1300 - Tél. Blonay 53.495
Cuisine soignée — A. Haller

La santé par un séjour de vacances au bord de la mer, Corniche de Sète, du 14 juillet au 13 ou 31 août. Filles et garçons de 6 à 15 ans. Surveillance et soins constants. Docteur attaché à la Colonie. Fr. 4.- par jour. Voyage compris. M. R. Frick, instituteur, à Genève, Boulevard de la Cluse 43.

Pension CARRARD, Founex s. Coppet
Pleine campagne. — Bonne cuisine. — Prix, 5 fr. par jour. — Téléphone 86.722

Cours de vacances à St-Gall organisés par le canton et la ville de St-Gall à l'Institut sur le Rosenberg, St-Gall

Cours d'allemand pour maîtres (19 juillet au 20 août). Ces cours correspondent dans leur organisation aux cours de vacances des universités françaises et sont destinés aux maîtres et maîtresses de la Suisse française. Examen final avec délivrance d'un certificat officiel de langue allemande. Prix du cours : 50 fr.

Cours de langues pour élèves (juillet-septembre). Ces cours sont donnés complètement à part des cours pour maîtres et ont pour but d'approfondir les connaissances théoriques et pratiques des langues. L'après-midi de chaque jour est réservé aux sports et excursions.

Pour plus amples renseignements sur les deux cours s'adresser au directeur K. E. Lusser, docteur ès lettres, Institut sur le Rosenberg, Saint-Gall.

THIERRENS (Vaud)

A vendre ou à louer à 20 minutes du village, en bordure de la grande route Yverdon - Moudon,

BELLE MAISON

de 3 appartements confortables de 4 chambres. Dépendances, garage, place, grand jardin et petit verger. Situation tranquille et ensoleillée. Convient pour maison de repos et séjour de vacances. Ecrire sous chiffre P 404-11 Yv. à Publicitas, Yverdon

DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

ÉDUCATEUR

ET

BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE

RÉDACTION :

ÉDUCATEUR
ALB. RUDHARDT
GENÈVE, Pânetes, 3

BULLETIN
CH. GREC
VEVEY, rue du Torrent, 21

ADMINISTRATION :

IMPRIMERIES RÉUNIES S. A., LAUSANNE, AVENUE DE LA GARE, 33
Téléphone 33.633 — Chèques postaux ll. 6600

ANNONCES : PUBLICITAS S. A., LAUSANNE ET SUCCURSALES

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL : SUISSE : FR. 8.—, ÉTRANGER : FR. 11.—.

Supplément trimestriel : Bulletin Bibliographique

L'ÉCOLE LEMANIA

PREVOIT
tous les cas

LAUSANNE

PRÉPARE
à tous les examens

K **MOCHER** **SOLDÉS !**
Rue du Pont 7
Lausanne **10-20-30%**
du 16 juillet au 6 août

Confection — Chemiserie — Mesure

VOYAGES EN ITALIE

- I Bains de mer à Venise du 31 juillet au 13 août, fr. 200.—
- II Dans les Vallées vaudoises du Piémont 6 jours. En août ou en sept. Prix selon le nombre des partic. fr. 150.- 140.- ou 130.-
- III Florence - Rome - Venise - Lausanne du 3 au 13 octobre, fr. 260.- Demandez circulaires détaillées à M. G. MUGELLESI pasteur italien à Vevey

25 ANS D'USAGE ONT PROUVÉ QUE LE VINAIGRE DE CITRON



Citrovin

CONVIENT A TOUTE SALADE

NATUREL ET DÉLICIEUX — EN VENTE PARTOUT

Prêts

sans caution, rapides, discrets, aux membres du corps enseignant. Rembours. : 12 à 24 mois. Références 1^{er} ordre. Va sur place. Timbre-réponse. Banque de Prêts S. A., Paix 4, Lausanne.

HARMONIUM

A vendre un petit harmonium usagé, mais en très bon état, 3 octaves. Prix 50 francs. S'adresser à Mme Veuve PILET-ROSSET, à Veytaux.